

## **SUIVI DU CHANTIER PAR L'ARCEP ET LE CONSEIL SYNDICAL**

### **Compte-rendu du rendez-vous Chantier du 7 avril 2023**

Compte-rendu dressé par les représentants de l'ARCEP et du Conseil syndical et relu par les autres participants.

#### **Participants :**

Ville : Stéphanie Moncomble, cheffe de projet, mission de quartier Parc nord et sud

Eiffage Immobilier (Sonia Marques Rodrigues)

Eiffage Construction (Mohammed Youfsi)

Agence IT'S (Matthieu Provoost)

ARCEP : Charles Beuzit – Marie-Line Meaux

Conseil syndical : Patrick Perret.

Suite au comité de quartier du 15 février dernier, la réunion visait à faire le point sur plusieurs sujets de la phase Chantier en tenant compte de son état d'avancement. Le traitement des emprises du pôle en phase de fonctionnement et le réaménagement futur du secteur seront vus ultérieurement.

#### **Gestion des relations entre les riverains et l'ensemble des responsables du réaménagement**

Stéphanie Moncomble sera la correspondante unique de l'Arcep et du Conseil syndical pour le suivi des questions liées à la phase Chantier. Pour tous les habitants du secteur, une adresse mail sera mise en place pour signaler tout problème important. Pour faciliter la prise en charge des questions et mieux suivre les réponses, l'Arcep et le Conseil syndical vont étudier comment organiser pour Central Parc un premier niveau de relevé des questions et des signalements.

Un suivi régulier avec les différents responsables sera fait tous les 3 ou 4 mois, sauf urgence, et en tout cas avant le lancement d'une phase importante du déroulement du chantier.

Eiffage Immobilier remet un document global sur le projet et le chantier, déjà présenté en comité de quartier. Il est convenu d'échanger rapidement par voie électronique, sauf dossiers uniquement papier, le permis de construire (l'Arcep doit en faire la demande à la Mairie) et le plan des sous-sols de Central Parc (à fournir à Eiffage Immobilier très rapidement).

#### **Modification des circulations dans le secteur**

Dans les prochains jours, la circulation piétonne entre le parc André Malraux et le RER sera déviée depuis la placette du 124/126 de Central Parc vers le groupe de statues « La Conférence ». La voie pompiers sera fermée aux piétons et aux véhicules, sauf les véhicules de chantier et de secours (dont les pompiers). Conséquence pour les riverains de Central Parc : accès occasionnels des bâtiments 120 à 124/126 (médecins, déménagements, travaux, livraisons...) obligatoirement reportés depuis la rue Salvador Allende et par l'allée piétonne entre le 118 et le 124/126.

Le nouvel accès sera fléché et éclairé via la base vie du chantier, qui va être implantée en bordure du square. L'allée Le Corbusier sera élargie d'environ 2 m entre le niveau de l'accès au collège et l'accès au parc, pour le passage croisé des engins de chantier. Les demi-tours se feront sur l'emprise du pôle.

La Ville transmettra aux représentants de Central Parc une affichette en une trentaine d'exemplaires à l'attention des habitants pour donner le plan des circulations modifiées.

## Gestion pratique du chantier

- Suppression de deux places de stationnement à l'entrée de l'allée Le Corbusier pour le passage et la giration des véhicules de chantier et implanter un poste de facilitation du trafic (sécurité).
- Eiffage affirme tout mettre en œuvre pour maîtriser les retombées de la circulation des véhicules de chantier : bâches sur les matériaux transportés, station de lavage des véhicules et de leurs roues sur l'emprise du chantier, entretien régulier de l'allée Le Corbusier et de la partie concernée de la rue Salvador Allende. Pour l'ARCEP et le Conseil syndical, ces points seront à vérifier au fur et à mesure du déroulement du chantier.
- Le stockage des matériaux se fera sur l'emprise du chantier.

**Durée du chantier : 3 ans** (livraison attendue fin 2025).

mars 2023-septembre 2023 : phase abattage d'arbres, installation du chantier, curage/désamiantage et démolitions.

septembre 2023-septembre 2024 : travaux de gros œuvre

septembre 2024-décembre 2025 : corps d'état secondaires.

Horaires (sous réserve des contraintes du planning et de l'avancement réel des travaux)

- Chantier du lundi au vendredi 7h-20h (mais avec travail possible de manière exceptionnelle certains samedis 7h-20h).

- Travaux bruyants programmés autant que possible entre 8h-18h, en évitant la plage 12h-14h30.

- Livraisons chantier réduites autant que possible le vendredi pour tenir compte du marché.

Par conséquent, il n'y aura ni travaux de nuit, ni travaux les dimanches et jours fériés.

## Autres impacts du chantier pour les riverains

- Attention attirée sur le risque lié au désamiantage des bâtiments : Eiffage Construction indique que le « plan de retrait » prévu par la réglementation est particulièrement détaillé pour le projet. Un seul sous-traitant agréé et contrôlé par les pouvoirs publics en sera chargé.

- Risques liés au repositionnement de trafics douteux : la Ville prend note de la demande d'une vigilance particulière pour qu'il n'y ait pas de déplacement dans le square et ses abords (voir en particulier si on peut dégager la vue tout autour des statues de « La Conférence », et l'usage du petit accès au portillon arrière du square aujourd'hui fermé côté Central Parc).

## Questions diverses sur d'autres points que le déroulement du chantier :

- Eiffage va rechercher les éléments disponibles sur les études d'ensoleillement faites pour la conception du pôle, pour qu'on puisse apprécier l'impact sur Central Parc de l'augmentation de hauteur des bâtiments. Rappel : bâtiments actuels à R+4, maintenus pour leur partie réhabilitée, et passant à R+6 pour les trois nouveaux bâtiments mais implantés plus en retrait face au parc.

- Attention attirée à nouveau, en phase « fonctionnement du pôle », sur les circulations techniques qui seront reportées sur l'arrière du pôle, et donc face à Central Parc (notamment bâtiment 126). L'agence d'architecture va vérifier les éléments du projet pour reconstituer un écran végétal visuel sur l'arrière du pôle, notamment devant le bâtiment 126. Les représentants de Central Parc insistent sur la question du bruit et soulignent que dans la situation actuelle du pôle à Courbevoie, les circulations techniques sont réparties entre la surface et sous la dalle, alors qu'à Nanterre elles seront toutes en surface.

- Plus généralement, les questions portées par les représentants de Central Parc sur le fonctionnement futur du pôle et le réaménagement du secteur après son ouverture seront abordées dans des réunions ultérieures.